

## Habitat 9190

Vieilles chênaies  
des sols acides**Description de l'habitat**

Les chênaies-boulaies des sols acides très pauvres sont des forêts claires de chênes et de bouleaux, au sous-bois fréquemment envahi de molinie ou de fougère aigle. Les chênes et les bouleaux sont souvent accompagnés de sorbier des oiseleurs, de peuplier tremble, voire d'aulne glutineux dans les situations les plus humides, avec comme arbuste la bourdaine. Elles occupent des sols acides et très pauvres en éléments nutritifs, parfois humides, qui ne permettent pas le développement de la hêtraie.

En Wallonie, on rencontre deux types principaux de vieilles chênaies des sols acides.

*Les chênaies à bouleaux des plaines sablonneuses.* Ces chênaies occupent des sols sablonneux très pauvres en éléments nutritifs (« sols podzoliques » ou « podzols »). Ces sols sont parfois humides car situés sur des zones planes, mais peuvent également être très secs, notamment sur des versants exposés au sud. Ils sont caractérisés par un humus épais, à la décomposition lente.

*Les chênaies montagnardes de chêne pédonculé à trientale des « argiles blanches » du plateau ardennais.* Ces sols imperméables, très humides une grande partie de l'année, sont fréquemment recouverts d'une fine couche à tendance tourbeuse. Ces chênaies ardennaises sont généralement situées sur des zones planes ou de très légers versants, en périphérie de zones tourbeuses ou sur de petites terrasses caillouteuses des hautes vallées du plateau ardennais.

On rencontre également, de manière marginale, des chênaies à bouleaux sur sol pauvre dans d'autres situations, mais toujours sur des sols très acides et très pauvres.

Souvent, parfois durant des siècles, ces forêts naturelles de chênes et bouleaux ont été transformées en landes ou plus récemment en plantations de pin sylvestre sur les sols sablonneux et d'épicéa sur les argiles blanches. Lorsque ces landes et plantations de pin sylvestre et épicéa sont abandonnées, on peut y observer la colonisation progressive de bouleaux, mélangés ou non aux conifères précités.



La recolonisation des landes abandonnées, des mises à blanc ou des trouées en forêt peut également mener à des boisements plus ou moins mélangés de bouleaux, de sorbier des oiseleurs, de peuplier tremble, de saules et/ou d'aulne glutineux.

**Espèces herbacées typiques**

Les espèces herbacées et les mousses rencontrées dans ces vieilles chênaies sont caractéristiques des sols acides. L'espèce la plus typique, presque systématiquement présente, même si elle n'est pas strictement inféodée à ces milieux, est la molinie, qui peut parfois former des plages étendues, au même titre que la fougère-aigle. D'autres espèces fréquentes sont la myrtille commune, la houlque molle et les canches cespiteuse et flexueuse.

Les positions les plus humides sont en outre caractérisées par le développement de toute une série d'espèces supplémentaires. On peut ainsi y retrouver la luzule des bois, mais également des mousses comme les sphagnes et le polytric commun, des fougères comme les dryopteris dilaté et des chartreux, ou, seulement en Haute Ardenne, la trientale.

L'activité humaine (fertilisation, fréquentation touristique, eaux usées) peut être responsable d'une eutrophisation de ces milieux, entraînant l'apparition sporadique d'espèces des sols plus riches, comme l'anémone sylvie, le lamier jaune et le lierre, voire l'ortie.



*Polytrichum commune*.

### Répartition et statut

En Wallonie, les vieilles chênaies des sols acides sont surtout localisées dans les zones sablonneuses acides de la région atlantique (notamment dans la vallée de la Haine) ainsi que sur les argiles blanches du plateau ardennais. On retrouve néanmoins quelques exemplaires de cet habitat dans d'autres régions, comme en Ardenne condruzienne ou dans des zones sablonneuses de Lorraine (région d'Arlon).

Ces forêts sont assez rares en raison, d'une part, de leurs conditions de sol marginales à l'échelle wallonne et, d'autre part, de leur passé agricole et forestier. De plus, surtout en Ardenne, l'habitat en bon état de conservation est très rare.

### Intérêt écologique

Largement détruites aux siècles passés par la surexploitation agropastorale (pâturage en forêt, parcours pour les troupeaux de moutons), les chênaies à bouleaux ont pratiquement disparu du paysage au profit des landes, ensuite replantées de pin et d'épicéa aux XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles. Les zones d'habitat en bon état de conservation sont devenues très rares et peu étendues, ce qui leur confère une valeur patrimoniale significative.

La flore des chênaies pédonculées des plaines sablonneuses est constituée d'espèces des sols acides assez banales alors que la chênaie montagnarde sur argiles blanches présente des espèces moins fréquentes, notamment des espèces à affinités boréales comme la trientale ou la fougère des montagnes.

Ces forêts claires à bouleaux et chênes présentent en outre une bonne capacité d'accueil pour la faune des peuplements clairs qu'elles forment.

### Menaces

La couche superficielle du sol de cet habitat, en particulier de ses variantes humides, est très sensible au compactage, qui a de lourdes conséquences sur la qualité et la quantité de ses ressources en eau et sur la stabilité des forêts de l'habitat.

Les principales menaces qui pèsent sur ces forêts sont donc les suivantes :

- le drainage artificiel ou toute autre action entraînant une modification du régime hydrique du sol, qui ont des conséquences néfastes sur la naturalité, la composition en espèces et la qualité biologique de l'habitat, ainsi que sur la capacité de stockage d'eau dans le sol ;
- l'exploitation par grandes coupes, renforçant l'engorgement des sols et entraînant un tassement généralisé modifiant le fonctionnement du sol et la végétation ;
- la plantation d'épicéa est une menace de disparition des dernières chênaies pédonculées à bouleaux ; l'ensemencement naturel d'épicéa par des peuplements adjacents est également une menace qui dénature l'habitat et concurrence la végétation naturelle ; l'épicéa accentue de surcroît l'acidification des sols ;
- dans les zones sablonneuses, une autre menace importante, voire principale, consiste en un envahissement par une espèce exotique envahissante, le cerisier tardif. Celui-ci a été introduit pour ses qualités d'espèce améliorante des sols et pour son abondante fructification qui nourrit le gibier, mais envahit actuellement de nombreux sous-bois, en éliminant la flore indigène.

### Objectifs de gestion

Du point de vue de la production de bois de qualité, l'habitat présente peu d'intérêt en raison de l'acidité et de la pauvreté en éléments nutritifs de ses sols, parfois combinées à une trop grande humidité.





*Trientale d'Europe.*

Les plantations d'épicéa, qui ont été installées dans le contexte socio-économique de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et du début du XX<sup>ème</sup> siècle sur les stations des chênaies pédonculées ardennaises n'y sont plus envisageables car les investissements inhérents aux sols à argiles blanches (installation et entretien d'un réseau de drainage, dégâts et regarnissages importants...), autrefois réalisés à grands renforts de main-d'œuvre peu coûteuse, grèvent actuellement les budgets et se justifient peu eu égard au risque de chablis généralisé sur ce type de station.

La végétation naturelle potentielle semble donc la plus opportune dans le cadre de la multifonctionnalité des forêts, bien que sa productivité économique, à base de bouleaux et de chêne, soit dérisoire. Il faudra donc veiller à favoriser la biodiversité (diversité des micro-habitats, liés notamment aux vieux arbres et au bois mort) tout en permettant une exploitation légère de la forêt sur certaines zones.

### Mesures

Compte tenu du faible rendement économique de cet habitat, il pourra être envisagé d'y abandonner l'exploitation forestière. Néanmoins, si cette exploitation est maintenue, il est conseillé de :

- ne pas pratiquer de coupe à blanc ;
- conserver les semenciers des essences indigènes minoritaires dans le peuplement ; le chêne est par exemple souvent peu représenté dans les peuple-

ments issus de la recolonisation d'anciennes landes ou de mises à blanc de plantations exotiques ;

- augmenter les dimensions d'exploitabilité ;
- maintenir le bois mort sur pied ou au sol, les gros arbres, les arbres à cavités ou sénescents, ainsi que des îlots de sénescence, afin d'augmenter la capacité d'accueil de la faune et de développer des micro-habitats caractéristiques des forêts « naturelles » ;
- éviter le tassement des sols : débardage au câble à préférer dans les zones humides ; sinon, choix d'un matériel léger pour l'exploitation, établissement de cloisonnements, exploitations par temps sec ou par temps de gel, cahier des charges plus strict) ;
- ne pas détruire les rémanents après exploitation ;
- ne pas exploiter durant la période de nidification des oiseaux (du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin).
- favoriser la régénération naturelle, ce qui assure un état de fonctionnement plus proche d'une forêt naturelle.

Il convient en outre de :

- ne pas entretenir, voire de boucher les drains dans les zones humides, afin de restaurer un niveau d'humidité du sol plus proche de ce qu'il était à l'origine et de restaurer la naturalité de la forêt ;
- lutter contre la surdensité de gibier et respecter un équilibre forêt-gibier qui garantisse le bon fonctionnement de la forêt et en particulier la régénération naturelle, interdire le nourrissage du gibier en forêt ;
- ne pas utiliser de pesticides (insecticides, herbicides, fongicides...) ;
- lutter contre l'envahissement par les espèces exotiques, notamment par le cerisier tardif sur les sables ou par la régénération d'épicéa sur les argiles blanches ;
- convertir autant que possible les peuplements résineux en peuplements feuillus sur les stations correspondant à l'habitat ;
- identifier des secteurs en réserve intégrale.

ÉDITÉ PAR LA DGARNE/DNF - DISPONIBLE SUR : NATURA2000.WALLONIE.BE



Fiche rédigée sur base des dossiers scientifiques réalisés par le DEMNA, la FUSAGx, l'UCL et l'ULg (<http://biodiversite.wallonie.be>) et avec la collaboration de Natagora

